

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 82-243 du 17 Juillet 1982

chargeant le Camarade Vincent GUEZODJE,  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité  
Publique, de l'intérim du Camarade Barthélémy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines  
et de l'Energie pour compter du 17 Juillet  
1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi  
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil  
Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 82-226 du 3 Juillet 1982 chargeant le Camarade ADJO Boko  
Ignace, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolu-  
tionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du  
5 Juillet 1982,

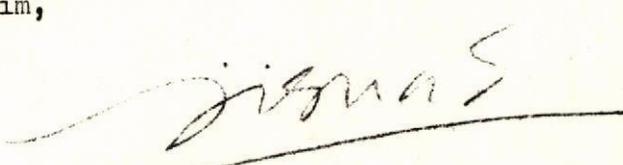
DECRETE :

Article 1er.— Pour compter du 17 Juillet 1982, le Camarade Vincent GUEZODJE,  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est chargé de l'intérim  
du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pendant l'absence du  
Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 17 Juillet 1982

Pour le Président de la République, Chef de  
l'Etat, Président du Conseil Exécutif National,  
le Président du Comité Permanent de l'Assem-  
blée Nationale Révolutionnaire, chargé de  
l'intérim,

  
ADJO Boko Ignace

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 2 CPD 2 MISP-MIME 6 autres Minis-  
tères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCC-T-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4  
BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.--